Commune de Paimpont

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 035-213502115-20261006-D202608091-DE

Nombre de Conseillers	
Afférents au conseil municipal	19
En exercice	19
Présents	16
Absents	3
Exclus	0
Votants	19

Date de la convocation : 22/09/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
2026/08/091

Séance du 30 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le trente septembre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en salle des mariages en séance ordinaire.

Étaient présents : Mesdames, DESMARS Claire, PAQUERIAUD Marie-Laure, PETIT Emmanuelle, GERNIGON Christèle, SAVATIER BOISBOUVIER Fabienne, MERCIER Gaëlle, ROUAULT Aurélie, GUERIN Françoise, JAMIN Lydie, FILATRE Renée et messieurs LEFEUVRE Alain, ROLLAND Aurélien, MOINERAIS Marc, DANION Stéphane, PERRIN Evan, HAUPAS Patrick conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents excusés : Monsieur GUERIN Didier, monsieur DESSA Julien et monsieur LANNUZEL Pierre-Yves.

Était absent :

Ayant donné pouvoir : Monsieur GUERIN Didier à monsieur LEFEUVRE Alain, monsieur DESSA Julien à madame DESMARS Claire et monsieur LANNUZEL Pierre-Yves à monsieur HAUPAS Patrick.

DELIBERATION 2026/08/091 : PROPOS LIMINAIRES- DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Rapporteur : **Alain LEFEUVRE** ;

CONTEXTE : *la désignation d'un secrétaire de séance est une obligation légale.*

Vu l'article L2121-15 du CGCT ;

Considérant qu'un conseil municipal se doit d'avoir un secrétaire de séance ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Article 1 :

DESIGNE Patrick HAUPAS comme secrétaire de séance.

Le Maire,
Alain LEFEUVRE

Le Secrétaire de séance,
Patrick HAUPAS

MAIRIE de PAIMPONT
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
35[illegible]-et-Vilaine

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 035-213502115-20261006-D202608091-DE